Image not found or type unknown

propos ratials et bousculade

Par **idabdellah**, le **04/03/2012** à **19:13**

Bonjour vendredi entre 11h et Midi mon ex beau père a tenu des propos ratials du genre:bougnoule porc et salle c est pas la première fois. Ensuite il ma jeter un sceau d' eau qui se tenait la devant moi et ma agrippé par les bras et a voulu avec une autre main me frapper et c est son gendre qui la retenu en lui disant qu' est ce que tu fais t' es fou. Ça fait quelques semaines que je subis leurs pressions dans mon établissement.Que dois je faire j ai dépose une main courante pour me protéger. Merci

Par **Laure11**, le **04/03/2012** à **19:45**

Bonjour,

Une main-courante ne sert à rien. Il faut déposer une plainte pour injures raciales.

Avez-vous des témoins ?

Cdt

Par **idabdellah**, le **05/03/2012** à **10:53**

Bonjour oui j ai des témoins mon personnel, un stagiaire et mon apprentie qui était la au moment des faits. Je sais quand déposant une plainte, ils seront convoqués pour les faits qu' ils ont vus. Si j' ai fais une main courante c' est parce que sachant ses personnes a la retraite et agés soixantaines années, je voulais pas aller si loin dans mes démarches sachant que la maman de mon ex compagnon a quelques soucis de santé et que je tiens pas en rajouter plus. Je sais que c' est complétement stupide ma réaction mais mes parents mon pas éduque pour faire du mal. Je veux juste qu ils s' en aille de mon restaurant sa fait quelques temps que je subis et j' attend en demandant a mon ex de dire a sa famille de plus rester ici. Que c est plus possible sinon je devrais agir. Ma question est que si ça continu que risquent ils? merci

Par **Louxor_91**, le **05/03/2012** à **11:18**

[citation]Si j' ai fais une main courante c' est parce que sachant ses personnes a la retraite et

agés soixantaines années, je voulais pas aller si loin dans mes démarches [/citation]
alors pourquoi avoir pris la peine d'une MC ? soit vous tentez réellement quelque chose de légal soit... vous ne faites rien ?! C'est tout à votre honneur de les ménager mais bon... à un moment donné il va bien falloir réagir non ? avant que tout ceci aille trop loin..

Par **Laure11**, le **05/03/2012** à **12:05**

Avec une main-courante, il n'y aura aucune suite...

Par **idabdellah**, le **05/03/2012** à **12:15**

Merci de votre soutien et de vos conseils, je vais attendre de voir s ils continuent a me mettre la pression. Merci je vous tiens au courant des suites merci encore

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés